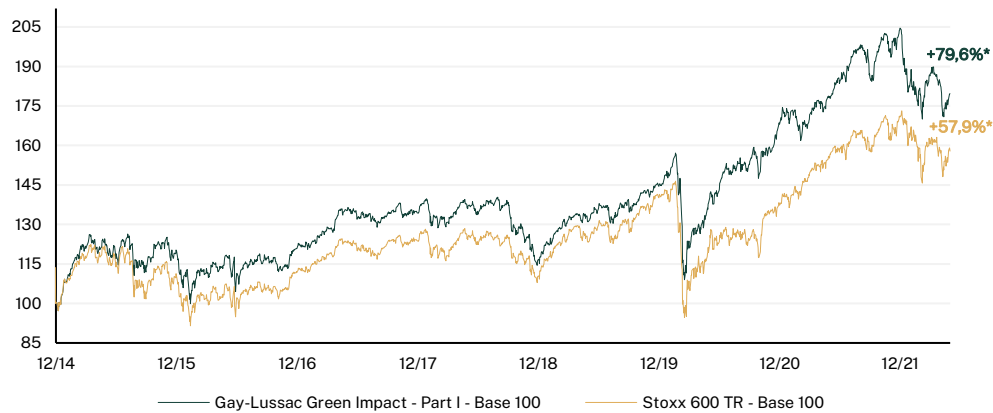


**INFORMATIONS GENERALES**

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,32% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative (Part A)	<b>396,94€</b>
Valeur Liquidative (Part I)	<b>201 422,46€</b>
Valeur Liquidative (Part R)	<b>163,23€</b>
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-déc-20
Actif Net	<b>79,45 M€</b>

**Performances et statistiques au 31 mai 2022**



	1M	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Lancement
<b>Part A</b>	-3,1%	<b>-12,7%</b>	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	17,7%	<b>164,6%**</b>
Stoxx 600	-1,6%	<b>-9,1%</b>	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	<b>64,1%</b>
Stoxx 600 TR	-0,9%	<b>-7,6%</b>	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	<b>162,5%</b>
<b>Part I</b>	-2,9%	<b>-12,2%</b>	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	19,4%	<b>101,4%***</b>
Stoxx 600	-1,6%	<b>-9,1%</b>	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	<b>16,0%</b>
Stoxx 600 TR	-0,9%	<b>-7,6%</b>	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	<b>78,5%</b>

\*Performances affichées depuis le 31/12/2014  
\*\*Performances depuis le lancement de la part A le 3/06/2005  
\*\*\*Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	18,52%
Max Drawdown	-30,66%
Beta	0,83
Sharpe Ratio	0,38
Tracking Error	9,36%

**RATIOS CLES**

Taux d'investissement (lignes directes)	91,16%
Nombre de lignes	31
Performances mensuelles <b>Part A</b>	-3,06%
Performances mensuelles <b>Part I</b>	-2,95%
Performances mensuelles <b>Part R</b>	-2,98%
PER médian 2022	20,30

**REPARTITION PAR CAPITALISATION**

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	45,32%
De 1 à 5 Mds €	36,08%
Moins de 1 Mds €	18,60%
Capitalisation moyenne (Mds €)	39,91
Capitalisation médiane (Mds €)	4,97

**CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS**

Nom	% actif net
NOVO NORDISK	9,35%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	7,76%
AIR LIQUIDE	5,12%
SHURGARD SELF STORAGE	4,90%
KONINKLIJKE DSM	4,75%

**Commentaire macro-économique**

Malgré une baisse marquée des marchés en milieu de mois, les indices terminent mai plus ou moins proches de l'équilibre : S&P 500 +0,18%, CAC 40 +0,12%, STOXX 600 -0,92%.

En Europe, les principaux indicateurs d'activité continuent de résister. Le PMI manufacturier en zone euro s'est établi à 54,4 malgré les nombreux vents contraires (guerre en Ukraine, confinements en Chine, tensions sur les chaînes d'approvisionnement). Les pressions inflationnistes se poursuivent, d'autant que l'accélération des salaires négociés au premier trimestre (+2,8 % en glissement annuel vs +1,6% au T4 2021) est également un soutien à terme à l'inflation, tout comme les nouvelles mesures d'embargo sur le pétrole russe. L'indice des prix à la consommation a atteint 8,1% en zone euro, contre 7,7% anticipés, un record qui renforce la pression sur la banque centrale européenne. Dans ce contexte, Christine Lagarde s'est exprimée sur le calendrier de retrait progressif de la BCE : une première hausse des taux directeurs prévue dès juillet, suivie d'une seconde hausse en septembre, qui permettront à l'institution de sortir de ses taux de dépôts négatifs dès le troisième trimestre. L'ampleur des premières hausses de taux (25 ou 50 points de base) reste toutefois encore sujet de débats.

Aux Etats-Unis, les publications de distributeurs tels Walmart (-15,92%) et Target (-29,2%) ont marqué les investisseurs. Celles-ci ont révélé la difficulté à répercuter l'inflation au consommateur final, mais aussi le fait que ces sociétés anticipent une certaine persistance des tensions inflationnistes et logistiques. Si l'indice des prix core PCE pour le mois d'avril (4,9% sur un an) a pu suggérer l'atteinte d'un pic du niveau d'inflation, il s'agit de rester prudent en raison des prix de l'énergie qui repartent à la hausse. La consommation des ménages en avril a quant à elle continué de croître en volume (+0,7% en glissement mensuel vs +0,5% en mars) portée par les biens et les services et le faible taux d'épargne (4,4% contre 7,3% à fin 2019). Conjuguée à la très nette amélioration de la balance commerciale en avril, cette demande devrait contribuer au rebond de la croissance américaine au deuxième trimestre. Le resserrement monétaire de la FED devrait se poursuivre de manière graduelle, en veillant à ne pas pénaliser la croissance.

**PROCESSUS DE GESTION**

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles ESG** pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

**OBJECTIFS DE GESTION**

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

**EQUIPE DE GESTION**

Louis de FELS	Daphné PARANT
Hugo VOILLAUME, CFA	Paul EDON
Guillaume BUHOURS	Thibaut MAISSIN
	Arthur BERNASCONI

**EXPOSITION AU RISQUE**



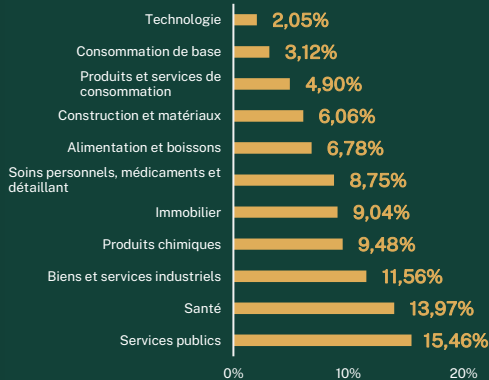
### Commentaire de gestion

Au cours du mois de mai, plusieurs ajustements ont été effectués au sein du fonds Gay-Lussac Green Impact. Du côté des achats, nous avons initié des lignes **Roche Holding** et **Navigator Compagny**. Fondé en suisse en 1896, **Roche Holding** a su s'imposer comme la plus grande entreprise de biotechnologie au monde et leader mondial du diagnostic in vitro. Permettant l'accès à la santé dans le monde entier, la société est fortement exposée à l'objectif n°3 des ODD de l'ONU pour 2030, qui constitue une condition essentielle au développement durable.

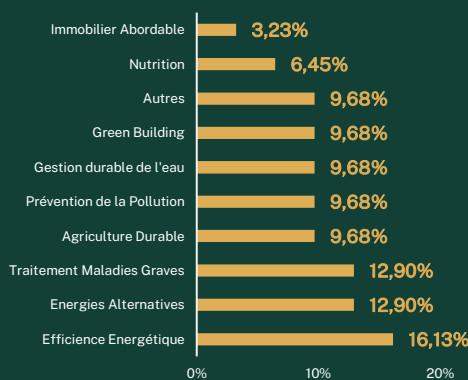
**Navigator Company** est une entreprise portugaise spécialisée dans la production de papier graphique, solutions d'emballages durables et de bioénergie. Grâce des actifs idéalement situés, une bonne intégration verticale et une main d'œuvre bon marché, le groupe détient les actifs parmi les plus rentables du marché européen. Engagée dans la durabilité et la préservation de l'environnement, la société dispose d'un mix énergétique issu à 66% de la biomasse et gère de manière durable une vaste zone forestière (180 000 hectares) certifiée à 100% FSC®1 et PEFC™2, qui permet une séquestration de carbone équivalente à 6,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>.

Par ailleurs, durant ce mois de mai, nous avons cédé nos positions **Nestlé** et **Corticeira Armorim**, après que ces titres aient joué un rôle particulièrement défensif au sein du portefeuille ces derniers mois. Enfin, nous avons renforcé notre exposition en **7C Solarparken** et **Hera**, en ligne avec notre analyse fondamentale financière et extra-financière.

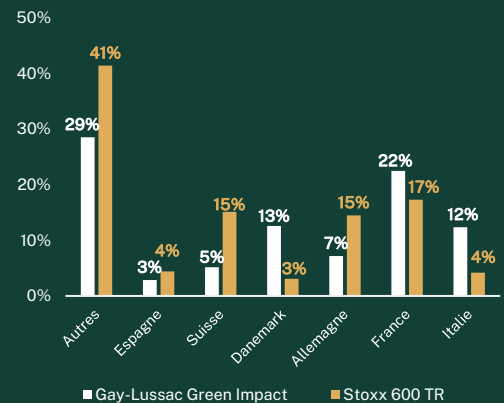
#### REPARTITION PAR SECTEUR



#### THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE



#### REPARTITION GEOGRAPHIQUE



### Notations extra-financières (ESG)

#### ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE\*

	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	6,03	6,43
Note Sociale	6,09	5,86
Note de Gouvernance	6,45	6,15
Note ESG**	7,69	7,36

\*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

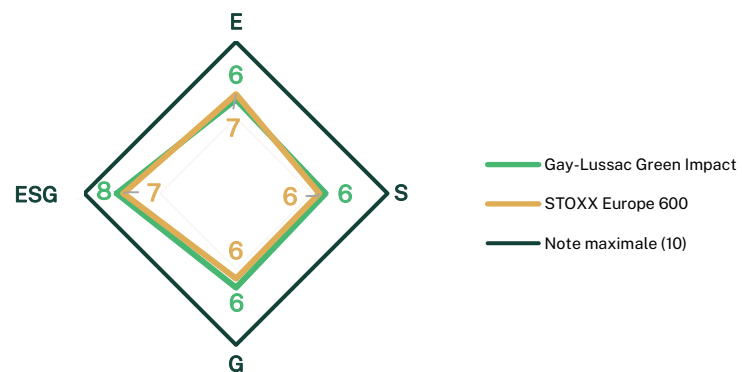
\*\*La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP: 100% (61,3% MSCI + 38,7% analyse interne)

Taux de couverture de l'indice de référence: 91,6% (72,4% MSCI + 19,1% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

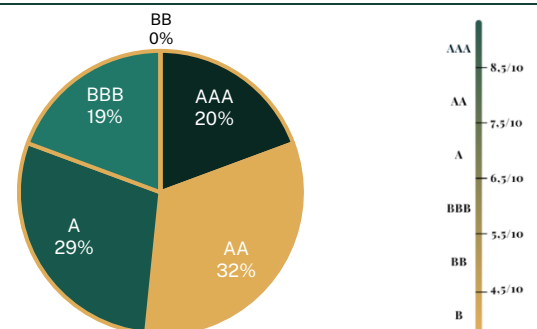
#### COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE



#### TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

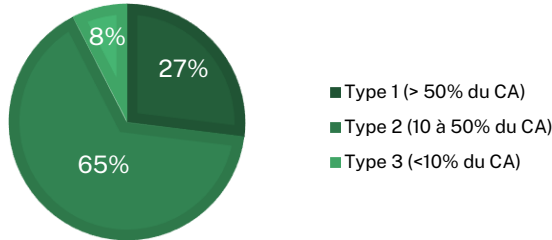
Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
ORSTED	Danemark	10	AAA	1,99%
KONINKLIJKE DSM	Pays-Bas	9,6	AAA	4,75%
UPM-KYMMENE	Finlande	9,4	AAA	2,08%
NOVO NORDISK	Danemark	9,2	AAA	9,35%
THERMADOR GROUPE	France	9,2	AAA	2,89%

#### REPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION



Indicateurs d'investissement durable

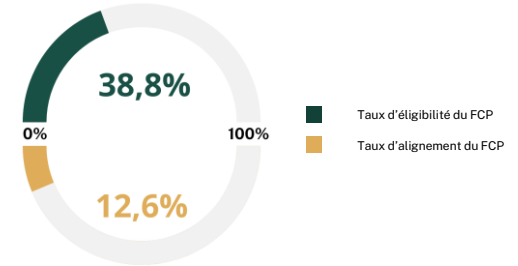
**INTENSITE VERTE (répartition par type d'émetteur)**



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
- Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
- Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.

Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

**ALIGNEMENT ET ELIGIBILITE A LA TAXONOMIE EUROPEENNE**

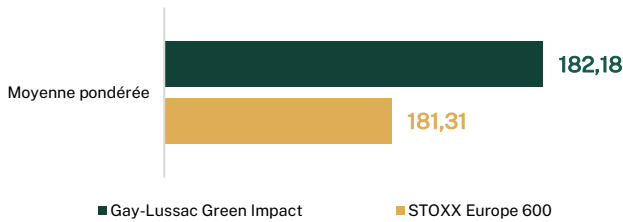


Taux de couverture du fonds : 71%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

**INTENSITE CARBONE**

**Scopes 1+2**



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Emissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

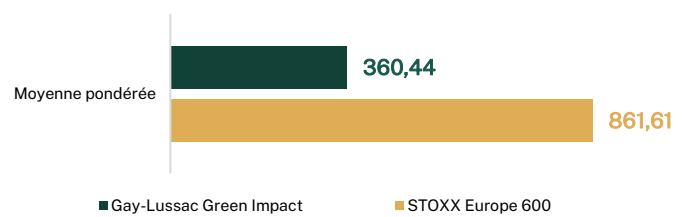
Taux de couverture du fonds : 93,6% ; taux de couverture de l'indice : 99,3%.

\***Intensité carbone** : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

**Intensité carbone pondérée** : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

**Avertissement** : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds. Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

**Scope 3**

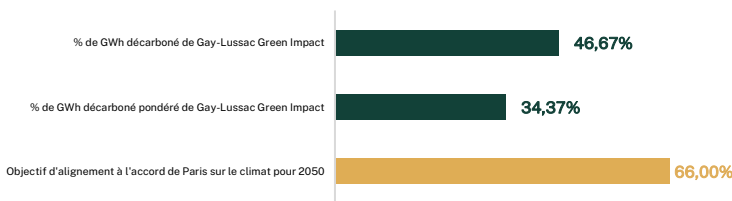


Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

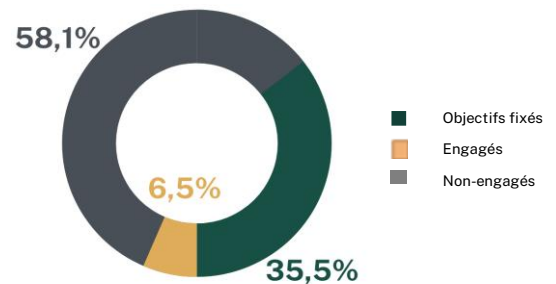
Taux de couverture du fonds : 74,2% ; taux de couverture de l'indice : 98,2%.

**ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)**

**Pourcentage de GWh décarbonés du fonds**



**Taux d'engagement des sociétés en portefeuille**



**Objectifs fixés** : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

**Engagés** : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

**Non engagés** : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative